



# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

## Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 1 5 / 0 5 / 2 0 2 3

Dossier complet le : 1 5 / 0 5 / 2 0 2 3

N° d'enregistrement : 2023-6989

### 1 Intitulé du projet

CENTRE AQUATIQUE DE LA FLEURIAYE A CARQUEFOU

### 2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

#### 2.2 Personne morale

Dénomination

VILLE DE CARQUEFOU

Raison sociale

N° SIRET

2 1 4 4 0 0 2 6 9 0 0 0 1 2

Type de société (SA, SCI...)

Représentant de la personne morale :  Madame

Monsieur

Nom

DUBETTIER-GRENIER

Prénom(s)

Véronique

### 3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
41a) Aires de stationnement ouvertes au public de plus de 50 unités	Création d'une zone de stationnement de 150 places véhicules légers + 2 déposes bus
44 d) Autres équipements sportifs, culturels ou de loisirs et	Construction d'un centre aquatique

#### 3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui  Non

#### 3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui  Non

### 4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet s'implante sur une parcelle vierge (prairie mésophile de fauche). Le périmètre du projet représente une surface totale de 3,58 ha avec uniquement 1,93 ha aménagés. Les aménagements projetés correspondent à :

- la création d'une zone de stationnement de 150 places véhicules légers (6 places PMR en enrobé, 50 places en pavés enherbés, 94 places en grave enherbée) et 2 déposes bus (en pavés enherbés). Des ombrières photovoltaïques (env. 1045 m<sup>2</sup>) sont prévues au-dessus de certaines places de stationnement,
- la création de voies de circulation en enrobé pour la circulation dans la zone de stationnement mais aussi des circulations en périphérie du futur bâtiment pour les accès techniques,
- la construction du centre aquatique en lui-même sur une surface de plancher de 2897 m<sup>2</sup>. Le centre aquatique comportera plusieurs bassins en intérieur mais également des équipements en extérieur : un bassin, un espace aqualudique, un solarium, des plages végétalisées,
- un ouvrage de gestion des eaux pluviales (bassin aérien végétalisé) tout au sud de la parcelle,
- des aménagements paysagers.

Le projet ne nécessite pas de travaux de démolition.

#### 4.2 Objectifs du projet

La ville de Carquefou dispose déjà d'une piscine municipale (Piscine Daniel Gilard - rue Pierre Mendès - 1 bassin de nage + 1 bassin d'apprentissage et 1 pataugeoire - construite il y a 33 ans) mais il s'agit d'un équipement vétuste dont la capacité ne permet pas de faire face aux demandes grandissantes de créneaux (ouvertures au public, aux scolaires, cours municipaux, entraînements des clubs...).

La ville de Carquefou a donc engagé les études pour la construction d'un nouvel équipement dans le quartier de la Fleuriaye dont la modernité et le positionnement géographique permettront de répondre aux besoins actuels et futurs (à savoir, en premier lieu, permettre l'enseignement de la natation).

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 Dans sa phase travaux

Les grandes étapes de travaux sont les suivantes:

- décapage de la terre végétale et premiers terrassements, création de la voie d'accès chantier,
- desserte en réseaux,
- construction du bâtiment,
- travaux sur les espaces extérieurs : zone de stationnement, voiries et aménagements paysagers.

### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

La phase d'exploitation correspond au fonctionnement courant du centre aquatique qui sera ouvert au public. La fréquentation projetée est estimée à 170 000 personnes à l'année.

En phase d'exploitation, le projet engendrera du trafic (lié aux usagers et aux salariés), de la consommation énergétique (éclairage des espaces extérieurs et du bâtiment, chauffage,...), la production d'eaux usées et de déchets en lien avec la fréquentation du site. Les ombrières photovoltaïques installées au-dessus d'une partie des stationnements permettront la production d'électricité.

## 4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- \_ Permis de construire
  - \_ Evaluation des incidences Natura 2000
  - \_ Porter à connaissance Loi sur l'eau (NB: arrêté Loi sur l'eau ZAC Fleuriaye 1 en date de mai 1997)
- Les rubriques de la nomenclature concernées sont les suivants : 2150 (rejets d'eaux pluviales pour un bassin versant supérieur à 1 ha mais inférieur à 20 ha) et possiblement 1120 (présence d'une nappe sur le site susceptible d'être interceptée par la fosse de plongée du centre aquatique > étude hydrogéologique en cours)

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Périmètre de l'opération / Périmètre aménagé	3,58 ha / 1,93 ha
Bâtiment - surface de plancher	2 897 m <sup>2</sup>
Surface de toitures végétalisées	394 m <sup>2</sup>
Emprise de la zone de stationnement / Nombre de places de stationnement	5380m <sup>2</sup> /150 places VL + 2 bus
Surface ombrières	env. 1042 m <sup>2</sup>

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune d'implantation

Numéro :  Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal :      BP :    Cedex :

##### Coordonnées géographiques<sup>[1]</sup>

Long. :   °   '  "  Lat. :   °   '  "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. :   °   '  "  Lat. :   °   '  "

Point de d'arrivée : Long. :   °   '  "  Lat. :   °   '  "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLUm Nantes Métropole / projet en secteur UMc (=secteurs de développement de formes urbaines hétérogènes situés autour des centralités actuelles ou le long des corridors de mobilité)

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

#### 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

## 5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF de type 2 520006643 " Vallée et Marais de l'Erdre" est présente en limite sud du périmètre d'étude (voir annexe)
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Nantes Métropole dispose d'un PPBE approuvé en février 2017. Des cartes de bruit routier à l'échelle du territoire ont été établies par Nantes Métropole. La rue Edison au nord du site est associée à un niveau de bruit inférieur à 60dB(A) (voir annexe).
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les investigations réalisées sur site mettent en évidence l'absence de zones humides dans le périmètre étudié (voir annexe).
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site se situe dans le périmètre de l'Atlas de Zones Inondables de la vallée de l'Erdre. Une partie de la zone où s'implante le projet est inondable en cas de crue centennale mais le projet ne se situe pas dans cette zone (voir détail en annexe).
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site inscrit le plus proche se situe à environ 1,2 km au sud-ouest du site (voir en annexe). Il s'agit du site 44SI39a " La vallée de l'Erdre"

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone Natura 2000 la plus proche se situe à environ 1,5km à l'ouest de la zone d'étude. Il s'agit de la ZSC FR52000624 - Marais de l'Erdre (voir en annexe)
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le secteur se positionne à proximité du site classé 44SC39b " La vallée de l'Erdre" (environ 50m entre le projet et le site classé - voir en annexe).

## 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel	
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le centre aquatique sera équipé d'un fosse de plongée. Une étude hydrogéologique (en cours de réalisation) a mis en évidence la présence d'une nappe libre sur site qui sera interceptée par le projet (cote basse de la fosse < cote haute de la nappe). Des échanges sont en cours pour définir les modalités de prise en compte de la présence de cette nappe dans le cadre du projet. Un rabattement de la nappe par drainage puis pompage sera probablement nécessaire.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	cf. justification ci-dessus
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	A ce stade des études (Permis de construire), le volume total de déblais est estimé à 15 190 m3 dont 7 145 m3 qui seront réemployés sur site (en attente de réponse du géotechnicien) et 8045 m3 qui seront évacués.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le centre aquatique sera desservi en réseaux (assainissement et réseaux souples) depuis les réseaux existants rue Thomas Edison.
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Une étude faune-flore a été réalisée courant 2021 (voir annexe). Le projet va engendrer une imperméabilisation nouvelle des sols et la disparition des habitats en place (prairie mésophile de fauche, colonisée par les chênes au sud). Les haies intéressantes et es arbres favorables au Grand Capricorne du site sont conservées. De nouveaux aménagements paysagers sont prévus dans le cadre du projet (plantations d'env. 55 arbres, de massifs arbustifs, végétalisation arbustive type haie bocagère et pelouse - voir annexe)
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet s'implante sur une prairie mésophile de fauche. La surface d'espace naturel consommée est de 1,30 ha (hors ouvrage de gestion des eaux pluviales)
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se positionne hors zone inondable.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La future fréquentation du centre aquatique sera source de déplacements réalisés principalement en voiture (fréquentation annuelle estimée à 170 000 personnes). Les flux routiers seront supportés par la rue Thomas Edison.
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet pourra être source de bruit dans la journée du fait de sa fréquentation et de l'existence d'équipements aquatiques en extérieur. La gêne occasionnée sera limitée (peu de riverains autour)
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet pourra engendrer des vibrations lors de la phase travaux. Ce ne sera plus le cas en phase d'exploitation.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les espaces extérieurs du centre aquatique seront partiellement éclairés
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendrera des rejets liquides en lien avec la vidange des bassins qui sera réalisée une fois par an (env. 1800 m3 qui transiteront dans l'ouvrage de gestion des eaux pluviales).
Si oui, dans quel milieu ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux de vidange seront infiltrées

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet sera source d'eaux usées en lien avec la fréquentation de l'équipement. L'apport a été estimé à 492 EH/jour en moyenne (voir annexe). La zone d'étude fait partie du périmètre du zonage d'assainissement collectif d'eaux usées de Nantes Métropole. Les eaux usées du projet seront gérées dans la station d'épuration de Nantes1-Tougas, suffisamment dimensionnée pour accepter les effluents du projet (voir annexe).
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet sera source de déchets, en lien avec la fréquentation de l'équipement (principalement des déchets ménagers). La collecte des déchets sera assurée par Nantes Métropole.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les haies les plus intéressantes existantes sur site ne sont pas impactées par le projet. De nouveaux aménagements paysagers sont prévus dans le cadre du projet (voir détails en annexe).
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet correspond à la construction d'un centre aquatique qui permettra de nouvelles pratiques sportives et ludiques sur le site.

## 6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui     Non

Si oui, décrivez lesquelles :

Le projet se positionnait dans le périmètre de la ZAC de la Fleuriaye 1 créée en 1996 mais qui a été supprimée en 2010. Il se situe également en limite immédiate de la ZAC de la Fleuriaye 2, créée en 2009 et toujours en cours d'aménagement. Le projet a des incidences cumulées avec la ZAC 2 sur les thématiques Eaux usées et Trafic.

1/ Les eaux usées (EU) du projet et de la ZAC sont toutes gérées dans la même station d'épuration mais cette dernière est suffisamment dimensionnée pour gérer les flux EU qu'elle reçoit.

2/ les flux véhicules engendrés par le projet de centre aquatique seront supportés principalement par la rue T. Edison qui supporte également une partie du trafic de la ZAC. La rue T. Edison a été créée dans le cadre de la ZAC de la Fleuriaye 1 en connaissance de l'urbanisation à venir. Elle a donc été conçue de manière à répondre aux besoins.

Les incidences cumulées sur le volet Eaux pluviales sont traitées en annexe.

---

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui     Non

Si oui, décrivez lesquelles :

---

**6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables**

---

**6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).**

Les eaux de ruissellement du projet seront gérées dans un ouvrage aérien en point bas (dimensionnement de l'ouvrage pour une pluie décennale selon les règles du zonage Eaux Pluviales de Nantes Métropole). Les eaux pluviales seront infiltrées (perméabilité des sols > 10 mm/h - cf. règle zonage EP de Nantes Métropole). Des nouveaux aménagements paysagers viendront agrémenter le site : plantations d'env. 55 nouveaux arbres, de massifs arbustifs, végétalisation arbustive type haie bocagère et pelouse (voir détails en annexe).

## 7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

## 8 Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> .	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause file), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Se rattachant à partie 5 : Annexe 6: Périmètres de protection et inventaires à proximité du site Annexe 7: Carte de bruit - Carquefou	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Annexe 8: Investigations zones humides réalisées sur site Annexe 9: Inondabilité de la zone d'étude	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Se rattachant à la partie 6.1: Annexe 10: Note de synthèse faune-flore Annexe 11: Estimation des flux Eaux usées produits par le projet	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Se rattachant à la partie 6.2 : Annexe 12 : ZAC de la Fleuriaye 1 et 2 / impacts cumulés avec le projet	<input checked="" type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

## 9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom

Prénom

Qualité du signataire

À

Fait le  /  /

**Véronique Dubettier-Grenier**  
Maire



Signature du (des) demandeur(s)

